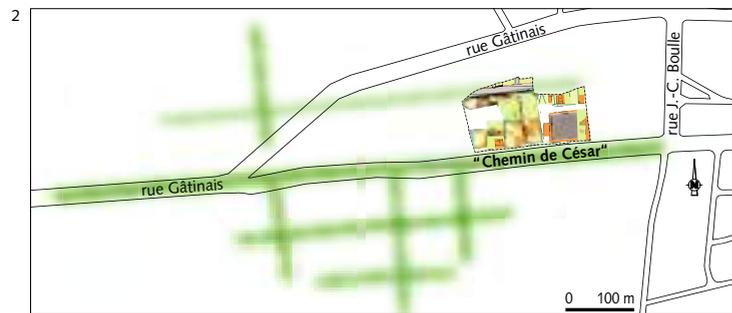




**ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE**  
**SAINT-VALÉRIEN, UNE AGGLOMÉRATION ANTIQUE**  
**DE LA CITÉ DES SÉNONS (YONNE)**



## SAINT-VALÉRIEN, AU CŒUR DU TERRITOIRE ANTIQUE DES SÉNONS

L'agglomération de Saint-Valérien, dont le nom antique ne nous est pas parvenu, se situe sur le territoire des Sénon, ancien peuple gaulois : la capitale, *Agedicum*, actuelle ville de Sens, devient au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. un pôle administratif important de l'Empire romain. La présence de l'agglomération dans le sous-sol du village actuel est connue depuis plusieurs siècles puisque, régulièrement, les habitants découvrent des objets antiques lors des travaux de jardinage ou de construction de maison ; il semblerait que des maçonneries affleuraient encore du sol dans les prés avoisinant le village, au début du XX<sup>e</sup> s. Les différentes trouvailles évoquaient une petite cité rurale, regroupant artisans, commerçants et peut-être même quelques élites.

La prospection aérienne et les opérations archéologiques ont permis d'identifier une agglomération d'une vingtaine d'ha, organisée selon un plan orthogonal. Cependant, aucune opération d'envergure n'avait apporté d'éléments sur la nature et la fonction des constructions antiques : aucun plan d'édifice privé ou public n'était attesté, l'existence d'installations balnéaires était seulement pressentie ; des scories suggéraient des activités liées à la métallurgie du fer. La fouille menée par Cyril Driard (Éveha), à l'occasion de la construction de logements sociaux (DOMANYS), et financée par le Fond national d'archéologie préventive en 2009 (FNAP/ÉTAT), a apporté des données sur l'organisation et la fonction de l'un de ses quartiers.



## LA VOIE ORLÉANS / SENS : "LE CHEMIN DE CÉSAR"

Saint-Valérien se situe le long d'un axe de circulation majeur entre la façade atlantique et l'est de la Gaule, connu localement sous le nom de "Chemin de César". Dans la tradition historique, on identifie cette voie au chemin que les armées de Jules César empruntèrent en 52 av. J.-C. afin de se rendre de *Agedicum* à *Cenabum*, Orléans, en assiégeant au passage la place forte de *Vellaunodunum* (région de Montargis / Château-Landon). En réalité, les fouilles archéologiques réalisées sur des tronçons de cette voie fixent son utilisation au plus tôt au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. On s'interroge également sur une origine de Saint-Valérien antérieure à la création de la voie puisque, sur la zone fouillée en 2009, le premier parcellaire antique (seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)

est structuré par rapport à la voie. Depuis Saint-Valérien, on pouvait rejoindre *Agedicum*, distante de 15 km, en 3 à 4 heures de marche à cheval. *Cenabum* se situe à 91 km, soit à 22 ou 23 heures de marche ou à 4 - 5 heures à cheval. Outre les commerçants et les divers voyageurs, cette voie était certainement empruntée par les pèlerins qui se rendaient au sanctuaire d'*Aquis Segeste*, Sceaux-du-Gâtinais, connu comme un des hauts lieux thermaux de l'Empire romain. Saint-Valérien pouvait apparaître comme une étape située à 39 km, soit à moins de 10 heures à pied, et à moins de 2 heures à cheval. Cette voie marque toujours le paysage : des routes et des chemins de terre reprennent en grande partie son tracé rectiligne entre Sens et Orléans.

1. La voie antique s'inscrit dans le paysage actuel.
2. Détail du revêtement de la voie découverte au nord de la fouille, parallèle au "Chemin de César" : scories damées entamées par des ornières laissées par le passage des roues de char.
3. Coupe de la voie du nord avec son revêtement de scories et la localisation des fossés successifs liés aux élargissements de la voie.
4. Détail de l'un des fossés bordiers de la voie réutilisé pour l'installation de fondation en pierres.

1. Schéma du territoire sénon ; tracé de la voie entre *Agedicum* et *Cenabum*. Les limites géographiques englobent le département de l'Yonne, le Gâtinais, le sud de la Brie ; elles s'étendraient jusque dans le Giennois.

2. Tracé de l'organisation des voies de l'agglomération antique à partir des photographies aériennes et localisation de la fouille le long du chemin de César. La voie découverte au nord de la fouille voit son tracé complété par celui indiqué par la photographie aérienne.

3. Terrain en cours de fouille.



## UN QUARTIER D'ARTISANS DES I<sup>er</sup> ET II<sup>e</sup> SIÈCLES

1. Plan général des structures des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. retrouvées pendant les fouilles : nature, fonction et organisation spatiale.

2. Aménagement de bordure de voie, au nord : mur de clôture maçonné longeant la voie.



L'essentiel des ensembles de structures archéologiques fouillées est datable des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de notre ère.

Ils se développent entre deux axes de circulation orientés est/ouest. Au sud, la voie principale traversant l'agglomération, actuel "Chemin de César", reste perceptible dans les champs voisins sous la forme d'anomalies de relief et de matière : concentrations de scories et de pierres. L'axe du nord est une voie dont la bande de roulement bordée par des fossés mesure environ 7 m de large. Au cours du développement de l'agglomération, cette voie se transforme en une véritable rue. Les fossés sont comblés et remplacés par des structures drainantes enterrées : canalisation en bois

et coffrage en bois rempli de pierres, faisant aussi office de fondation à un mur jouxtant la rue ; un trottoir est aménagé. Plusieurs tranchées ont été découvertes sous le revêtement de la voirie. Il pourrait s'agir d'un réseau de canalisations alimentant en eau plusieurs édifices situés au nord de la fouille. La tranchée principale aboutit à un canal plus large, constitué de pierres disposées de chant. Plusieurs branches se détachent alors du conduit principal et se dirigent vers le nord. Une troisième zone de circulation a été repérée en bordure est du chantier, mais en raison de la faible surface accessible, il n'est pas possible de se prononcer sur sa véritable fonction : place ou voie ?



## LIEUX DE TRAVAIL ET LIEUX DE VIE

On constate une évolution constante du quartier entre les I<sup>er</sup> et IV<sup>e</sup> s. La première organisation spatiale visible correspond à des enclos inégaux, délimités par des fossés. Ceux-ci sont comblés au cours du I<sup>er</sup> s. et les limites parcellaires sont constituées d'alignements de trous de poteaux, sans doute des clôtures. En raison de la densité élevée des structures, il est difficile d'identifier les vestiges et de les dater. On constate que les bâtiments sont construits en terre et bois. Leur répartition donne une image de l'occupation. Certains ont abrité des ateliers ou des lieux de stockage liés au travail du fer. D'autres, situés à l'écart de toute structure artisanale, pourraient être des granges ou des étables. Au nord-ouest de la fouille, trois bâtiments étaient reliés

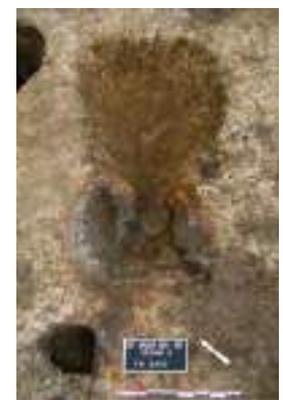
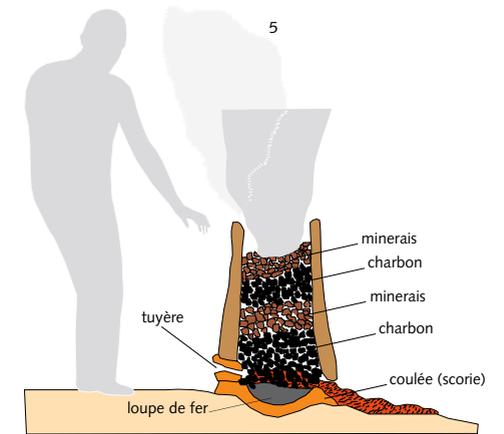
à un égout. À l'extrême nord de la fouille, un mur maçonné sépare la voie d'un espace auquel on accède par une large ouverture. À côté de ces lieux d'activités, la présence de rejets domestiques suggère la proximité d'un habitat. Les fragments de récipients de terre cuite évoquent les préparations culinaires (marmites, mortiers), la vaisselle de table ou de présentation (cruches, assiettes, coupes, calices), le stockage (*dolia*, pots) ou le transport de denrées alimentaires (amphores). Les habitants se fournissaient auprès d'ateliers de potiers locaux (Melun, Sens, Reims), tandis que les productions sigillées provenaient en majorité du Sud et du Centre de la France. Les restes osseux montrent la prédominance de la consommation du bœuf, suivie par celle du porc.

1. Proposition de restitution d'un quartier de l'agglomération antique, d'après le relevé des structures de l'ensemble des aménagements des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s.

2. Alignement des pierres de calage des poteaux d'une probable clôture.

3. Caniveau à parois de pierres des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s.

4. Fosse dépotoir du I<sup>er</sup> s.



## TYPES DE CONSTRUCTIONS ET TECHNIQUES ARCHITECTURALES



1. Fragment d'une poutre en chêne équarri et scié.
2. Rondin de bouleau : fragments d'un petit poteau.
3. Pierres de calage au fond d'un trou de poteau.
4. Calage en pierres d'une palissade en bois.
5. Cuvelage en chêne d'un puits.
6. Clou en fer planté dans un fragment de planche.



7. Corbeau (calcaire).

La plupart des bâtiments étaient construits sur poteaux de bois plantés dans le sol ou sur sablières basses en bois : plusieurs d'entre elles ont été retrouvées en place, carbonisées (incendie ?). Des fragments de terre crue architecturale induisent l'existence d'édifices en matériaux légers. Des pierres de calage disposées de part et d'autre de tranchées suggèrent la présence de palissades en planches. Le bois est également privilégié dans la construction des puits. Les cuvelages sont quadrangulaires, faits de madriers et de planches de chêne assemblés à mi-bois. Deux corbeaux sculptés en calcaire ont été découverts : ils s'agit d'éléments architecturaux décoratifs placés dans la maçonnerie, avec une partie saillante

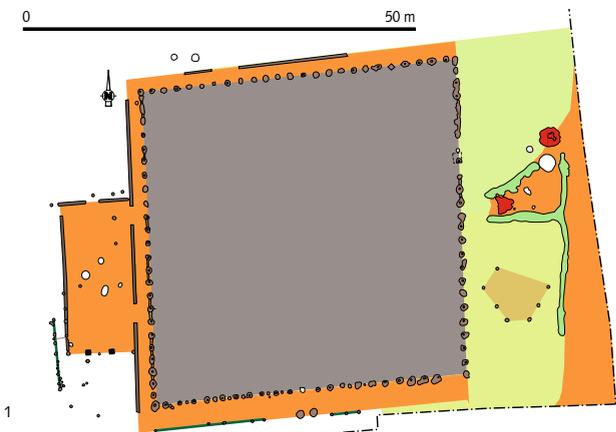
destinée à soutenir une poutre ou une corniche. Ils proviennent probablement d'un bâtiment situé hors de l'emprise de la fouille. Il n'y a aucun fragment de tuile dans les niveaux du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> s. : les constructeurs ont probablement eu recours à d'autres matériaux, bois, chaume, roseaux, bruyères, joncs, genets, etc., plus adaptés aux bâtiments qui ne pouvaient accueillir que des charpentes légères. Le poids d'une couverture végétale est de 25 à 30 kg/m<sup>2</sup>, contre 50 à 60 kg/m<sup>2</sup> pour une toiture en tuiles, selon les modules de Saint-Valérien dont de nombreux fragments et quelques éléments complets, ont été recueillis dans l'un des puits comblés au IV<sup>e</sup> s. Ils permettent de restituer au moins 5 m<sup>2</sup> de la toiture d'un bâtiment voisin.

## UNE SPÉCIALITÉ : LE TRAVAIL DU FER

Les résidus liés à la métallurgie du fer sont omniprésents à la surface du site et mettent en évidence trois stades de la production métallurgique : la réduction du fer, l'épuration et la forge. Plusieurs bas-fourneaux ont été fouillés. Il s'agit de cheminées élevées en terre cuite, à l'intérieur desquelles on disposait, en alternance, une couche de minerai de fer et une couche de charbon de bois. Lors de la combustion, une masse de métal s'accumule dans une cuvette située à la base du fourneau. Il s'agit de la loupe de fer qui est ensuite épurée par martelages successifs, afin de retirer la scorie et d'obtenir un bloc de métal homogène. Les impuretés s'écoulent à l'extérieur du bas fourneau, formant les scories coulées qui sont ensuite concassées

pour être réutilisées. Leur présence en très grande quantité à Saint-Valérien témoigne d'une activité métallurgique importante. Ainsi, la masse de scories coulées concassées, employée pour les 80 m de voie découvertes, a été évaluée à 15 tonnes. Sur l'ensemble de la fouille, la masse de scories coulées retrouvées hors structures est d'environ 125 tonnes, soit une moyenne d'un peu plus de 7 kg/m<sup>2</sup>. Plusieurs centaines de kilos de fragments de parois de bas-fourneau comblaient des fosses. Des foyers de forge également mis au jour servaient à porter ou à maintenir le métal à une température lui conservant sa malléabilité. L'absence d'objets métalliques dans la zone fouillée suggère que l'activité de forge se limitait à la conception de barres de métal destinées à la production d'objets.

1. Fragments de tuyères (terre cuite).
2. Fosse remplie de déchets de forge.
3. Fond de foyer de forge.
4. Deux petits foyers de forge côte à côte.
5. Schéma de fonctionnement d'un bas fourneau.
6. Détail d'un déchet de forge.
7. "Zone de travail" : fosse contenant des déchets de forge, des fragments de tuyères, etc.
8. Petite structure de combustion.



## UN ÉDIFICE AVEC GRANDE COUR, GALERIES ET JARDIN

1. Relevé de la grande cour bordée de galeries ; accolé, à l'ouest, un bâtiment rectangulaire.

2. Photo aérienne de la grande cour.

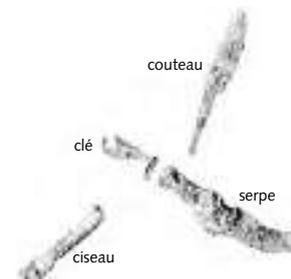
3. Ligne de fosses espacées de manière régulière.

4. Détail du remplissage d'une fosse : matériel drainant, traces de poteau et de racines suggérant la présence de plantations tuteurées.

5. Relevé en coupe de trois fosses et de leur contenu en matériel drainant, traces de poteaux verticaux et de racines courbes.

La partie sud-est de la fouille est occupée par une cour quadrangulaire de 40 m de côté, dont le sol naturel argileux a été recouvert d'un épais mélange homogène de sédiments et de cendres criblés et tassés. L'absence totale d'artefact, de structure ou d'aménagement dans cet espace, alors qu'ils abondent à l'extérieur, est un fait remarquable qui témoigne d'un souci d'entretien et de préservation de cet espace. Il est délimité, sur ses quatre côtés, par des lignes de fosses relativement circulaires, espacées de manière régulière ; des négatifs de poteaux et de racines sont visibles dans les coupes. Le comblement particulier de ces fosses, les traces de poteaux et de racines induisent l'existence de plantations. À l'extérieur de ces lignes

de fosses, et disposées parallèlement, les traces de sablières basses et de trous de poteaux dessinent des galeries à l'ouest, au sud et au nord de la cour. Accolé à la galerie ouest, un bâtiment rectangulaire sur sablières basses, avec une entrée constituée de piliers en calcaire coquillier, ouvre au sud-est. Deux interruptions dans la disposition des sablières basses évoquent la présence d'accès permettant une communication directe entre l'édifice et la galerie. Les restes d'un chemin ont été retrouvés le long du côté est de la cour, complétant ainsi le parcours déambulatoire autour de celle-ci. De part et d'autre, plusieurs séries de fosses et de tranchées avec des traces caractéristiques de plantations, suggèrent l'existence de jardins.



## FONCTIONS INCERTAINES

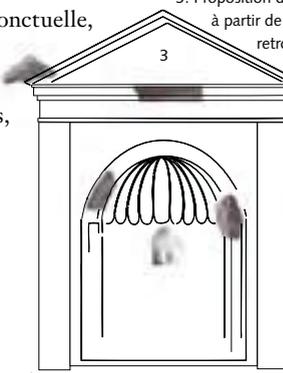
Un chemin perpendiculaire à celui qui se situe à l'est de la cour dessert une série de fosses et de foyers dont le contenu peut être qualifié de cultuel. Ces dépôts se composent de monnaies et de nombreux fragments de figurines en terre cuite blanche. Il s'agit de représentations de Vénus, de déesses-mères et de bustes d'enfants. Une des fosses a livré un ensemble de quatre outils (ciseau pour le travail du bois ou de la pierre, serpe destinée aux travaux agricoles, couteau et clé) disposés en croix au fond du creusement. Le dépôt le plus étonnant est une petite sélection de fragments d'os humains, comprenant les restes d'au moins deux individus : un adulte incinéré et un enfant non incinéré. Actuellement,

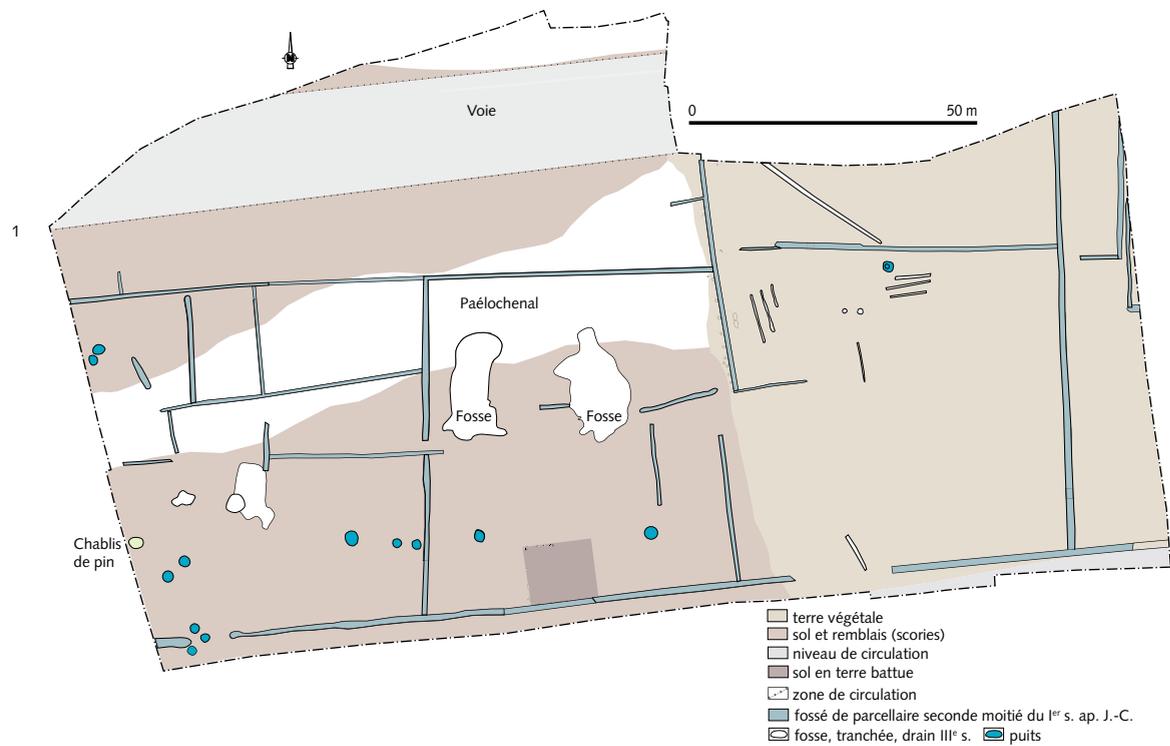
nous ne disposons d'interprétation ni pour l'assemblage d'objets ni pour les restes humains. La fonction de ce complexe demeure incertain. Les dépôts d'objets ne suffisent pas à qualifier cet ensemble de cultuel, ils pourraient tout aussi bien correspondre à une pratique ponctuelle, comme par exemple un dépôt de fondation. Le caractère "sacré" de l'enclos, totalement protégé et isolé des intrusions matérielles extérieures, devait répondre à une fonction qui reste aujourd'hui indéterminée : aucun autre enclos de ce type n'étant connu, aucune comparaison n'est possible.

1. Fragments de figurines représentant des "Vénus", des déesses-mères, des enfants, etc. (terre cuite blanche).

2. Dépôt de quatre éléments en fer, peut-être un dépôt cultuel.

3. Proposition de restitution, à partir de quelques fragments retrouvés dans l'un des dépôts, d'un petit édicule à niche abritant une figurine féminine (terre cuite blanche).





## DES TRAVAUX D'AMPLEUR...

1. Plan montrant la superposition du premier parcellaire constitué de fossés drainant et les travaux réalisés pour rehausser les terrains au III<sup>e</sup> s. ; au centre, le paléochenal.

2. Traces de fosses, drains et puits.

3. Série de puits : au premier plan, puits parmenté en pierres, les autres puits ont des cuvelages de bois.

À partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. des travaux d'ampleur sont réalisés pour palier les problèmes d'humidité récurrents du sous-sol très argileux. Ce quartier de l'agglomération est en zone humide, à l'extrémité d'une nappe d'eau superficielle pérenne peu profonde et à l'emplacement d'un paléochenal : c'est, *a priori*, un lieu assez peu propice à l'installation de l'habitat.

Si le premier parcellaire constitué de fossés pouvait jouer un rôle primordial dans le drainage du terrain, sa condamnation, du moins en partie, au profit de clôtures plantées au cours du II<sup>e</sup> s. prive

le terrain d'un système d'assainissement efficace. Les travaux réalisés au cours du III<sup>e</sup> s. consistent à rehausser pratiquement l'ensemble du quartier d'une trentaine de centimètres. La partie ouest de la fouille est recouverte d'une épaisse couche de terre végétale, dans laquelle sont creusées quelques tranchées orientées nord-sud et est-ouest. Il pourrait s'agir d'une zone remise en culture, les tranchées, organisées selon un schéma orthonormé, remplissant une fonction de drainage. Le paléochenal n'est pas comblé, son pendage naturel est mis à profit pour évacuer l'eau depuis l'est, zone supposée cultivée, vers l'ouest.

## ... POUR LUTTER CONTRE L'HUMIDITÉ

De part et d'autre de cet axe drainant, ce sont des amas de scories tassées qui sont utilisés pour surélever le niveau du sol de 20 à 30 centimètres. Ces amas de déchets issus de la production de fer locale ont un rôle drainant efficace, en permettant à l'eau de s'écouler vers l'ancien paléochenal. Un autre moyen d'assainissement a été mis en œuvre : il s'agit de la plantation de certaines espèces d'arbres fréquemment utilisées pour assainir les zones humides.

Plusieurs chablis ont été retrouvés au cours de la fouille. Parmi eux, le mieux conservé correspond à des traces de racines couvrantes, organisées selon un plan annulaire pouvant marquer

l'emplacement d'un pin. À proximité, un puits a livré des pignons de pin parasol en quantité non négligeable. Il s'agit de graines entières, dont certaines sont rongées.



5

1, 2, 4. Différentes vues montrant le rehaussement des niveaux avec des scories tassées.

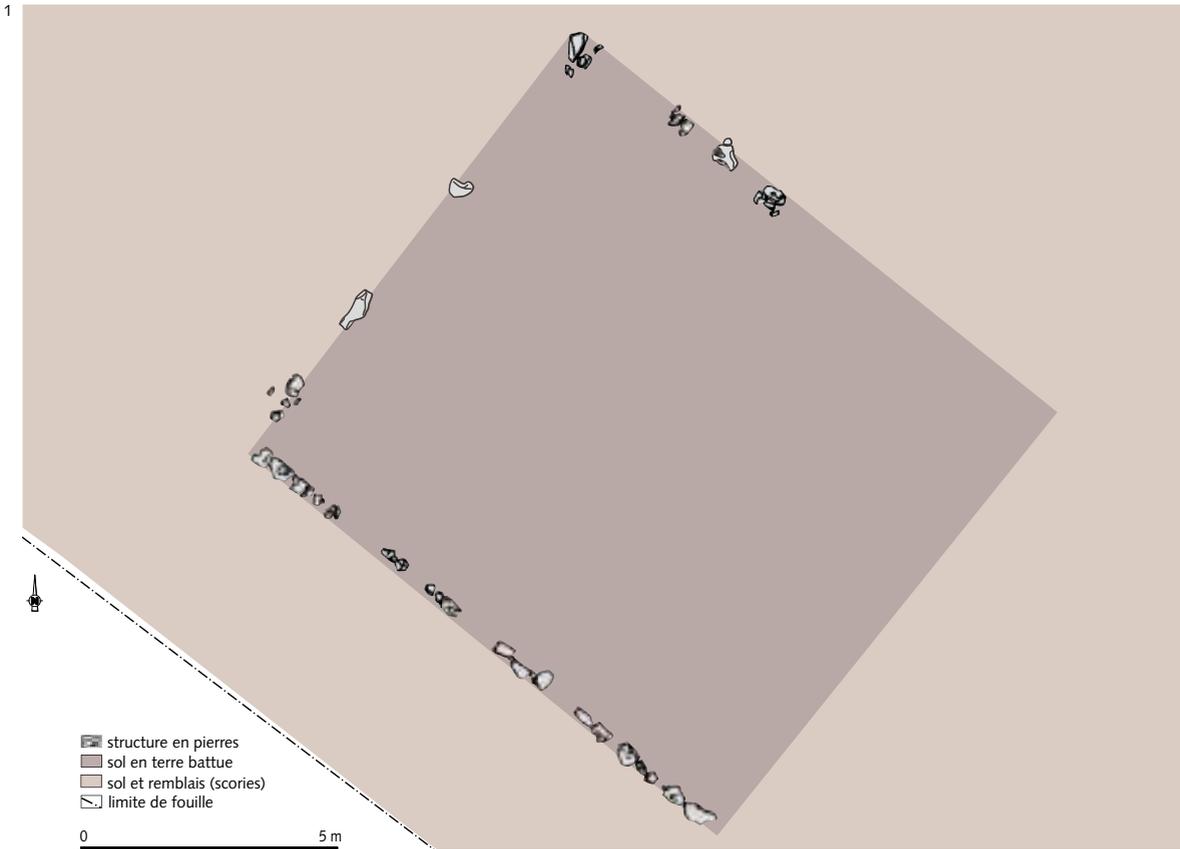
3. Vue du chantier inondé : il n'existe plus aucun système de drainage.

5. Fleur, écorce et cône de pin parasol aujourd'hui.

6. Un pignon de pin aujourd'hui.



6



## LA RÉHABILITATION DU QUARTIER

Il est très probable que de nombreuses installations se sont succédé sur les radiers de scories. La conservation de ces niveaux archéologiques, très mauvaise, ne permet pas de les identifier précisément ; la nature même des matériaux constituant le substrat de réimplantation du quartier - les scories - rend la lecture du terrain

extrêmement difficile. En revanche, c'est grâce à des ensembles de pierres identifiés comme les restes de calage de palissades en bois entourant un quadrilatère, que l'on a pu délimiter un bâtiment dont le sol interne est constitué de terre battue. De nombreuses poches de cendres et de charbons perceptibles à la fouille restent malgré tout difficiles à circonscrire et à interpréter en relation avec des habitats ou des ateliers. On ne sait pas si l'activité métallurgique se poursuit. En effet l'apport massif de matériaux issus du travail du fer à des fins de remblais rend vaine, pour répondre à cette interrogation, l'exploitation scientifique de ces artefacts, présents en grande quantité dans les niveaux supérieurs.

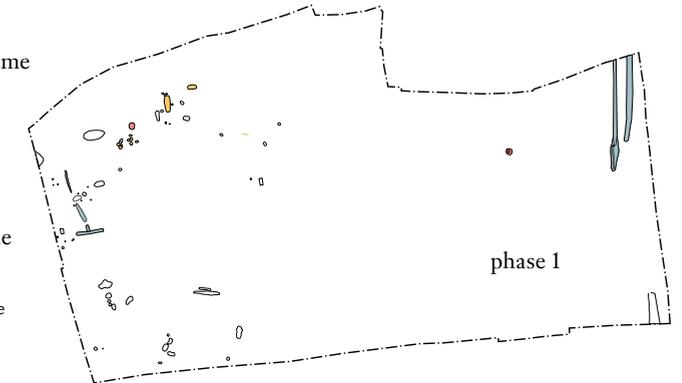


## ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DE LA PARCELLE DU I<sup>er</sup> AU IV<sup>e</sup> SIÈCLE

Trois états successifs d'occupation du deuxième quart du I<sup>er</sup> s. au II<sup>e</sup> s.

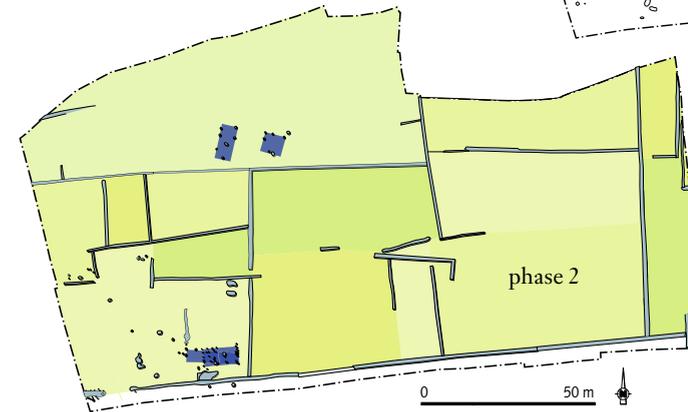
Plan de la phase 1 : le peu de structures reconnues ne signifie pas obligatoirement une occupation limitée ; les installations postérieures peuvent avoir oblitéré une partie des traces antérieures.

■ fossé    ● emplacement de poteau planté    ▭ limite de fouille  
 ● silo    □ structure creusée



Plan de la phase 2 montrant le premier parcellaire mis en place.

■ emplacement bâti (une surface colorée n'indique pas le plan d'un bâtiment, mais une emprise délimitée par une concentration de structures organisées, trou de poteau, tranchée de sablière basse, maçonnerie, etc. susceptible d'avoir constitué un ou plusieurs bâtiments)  
 ■ parcelle (restitution hypothétique)  
 ● emplacement de poteau planté    ■ fossé  
 □ structure creusée    ● structure de combustion



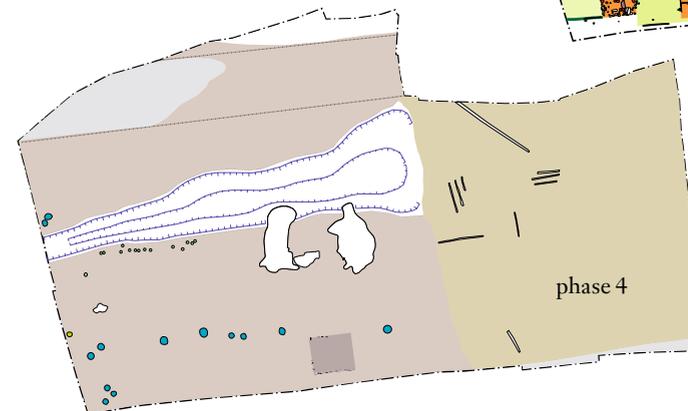
Plan de la phase 3.

■ emplacement bâti (ensemble de structures susceptible d'avoir constitué un ou plusieurs bâtiments)  
 ▭ clôture    ■ niveau de circulation (scories)  
 ■ sol constitué de sédiments et de cendres criblés et tassés  
 ■ structure hydraulique    ■ perturbation de la chaussée  
 ■ ornière    ■ mélange argile/sable/matériaux organiques  
 ■ structure en pierres    ■ fosse de plantation  
 ■ emplacement de sablière basse  
 ■ structure maçonnée    ■ sol de forge en place



Plan de la phase 4, fin du III<sup>e</sup> s. / première moitié du IV<sup>e</sup> s., avec les zones de rehaussement des niveaux par épandage d'épais couches de scories et de terre.

■ puits ou citerne  
 ■ structure en pierres  
 ■ sol en terre battue  
 ■ sol et remblais (scories)  
 ■ terre végétale  
 ■ zone humide  
 ■ chablis, fosse de plantation



1



4



6



7

5



8

2

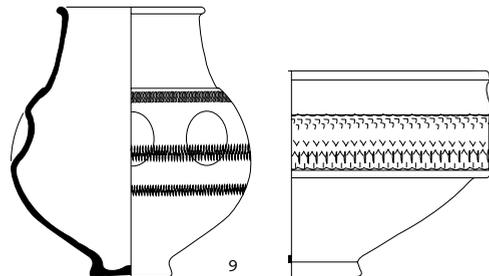


3



## DE LA FOUILLE DE DEUX PUIITS...

Deux puits à eau parementés avec des pierres et des blocs de calcaire ont été aménagés durant le III<sup>e</sup> s. Peu à peu ils ont été comblés par des restes de végétaux, des os d'animaux, des objets façonnés, etc. Leur contenu, préservé car gorgé d'eau, est précieux puisqu'il témoigne en partie des activités humaines et de l'environnement local jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s. Ces lieux



9

1. Fragment d'un récipient montrant des réparations effectuées par rivetage de plaques (alliage cuivreux).

2. Objet indéterminé : les archéologues cherchent sa fonction (alliage cuivreux à teneur élevée en plomb).

3. Manche d'outil (bois).

4, 5. Deux puits parementés de pierres construits au cours du III<sup>e</sup> s.

6. Fragment de poutre avec un élément métallique.

7. Marteau de forgeron (fer).

8. Cruche à deux anses datée de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s./ première moitié du IV<sup>e</sup> s. (terre cuite).

9. Dessin de deux récipients III<sup>e</sup> s./ IV<sup>e</sup> s. (terre cuite).

de conservation improvisés sont d'autant plus intéressants que les traces d'activités en surface ont disparu ou sont difficilement lisibles.

Le mobilier archéologique retrouvé dans les puits permet de distinguer les différents aspects de la vie quotidienne des occupants de ce quartier de l'agglomération antique aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. : domaines d'activité et objets courants de la vie pratique et/ou spirituelle. Il s'y reflète l'existence d'une société rurale, vivant dans un secteur largement dominé par l'artisanat où les activités domestiques sont limitées. Les outils retrouvés sont généralement complets. Ils font référence aux travaux agricoles (houe, serpe), et à l'artisanat (bédane, tas, marteau de forgeron).

1



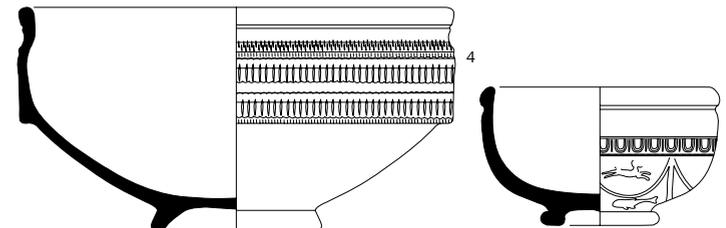
3



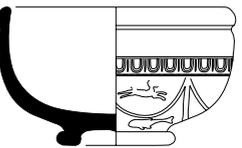
## ... AUX EXTRAITS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Les découvertes dans les puits nous renseignent sur le travail du cuir et du bois, sur la vannerie, la menuiserie, la serrurerie, etc. Plusieurs éléments en cuir ont été préservés : il s'agit de fragments de semelles cloutées de chaussures, de lanières et de ceintures. Les restes d'un objet en vannerie ont été également mis au jour. Des pièces d'huissierie, de serrurerie, de quincaillerie étaient parfois encore fixées à des planches ou des à fragments de bois. Elles témoignent de l'importance du bois dans la construction et l'ameublement. L'éloignement supposé des quartiers résidentiels pourrait expliquer le faible nombre d'objets liés à la cuisine, la parure, la toilette et le jeu. Seules une épingle en os et une petite perle en verre ont été

retrouvées. Il y a également très peu de reliefs de repas. La vaisselle en céramique comprend des assiettes, des jattes, des pots, des coupes, des gobelets à parois fines, des amphores régionales, des cruches et des mortiers. Elle est en partie produite localement, notamment dans l'atelier voisin de Jaulges-Villiers-Vineux (89). On trouve également des poteries importées des ateliers de potiers d'Argonne (51, Marne) et de l'est de la France.



4



1. Fragment d'un objet en vannerie.

2. Fragments de semelles et de ceintures (cuir).

3. Ensemble de récipients datés de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s./ première moitié du IV<sup>e</sup> s. (terre cuite).

4. Dessin de deux récipients III<sup>e</sup> s./ IV<sup>e</sup> s. (terre cuite).



## DE LA FOUILLE DE DEUX PUITTS...

De nombreux restes et macro-restes végétaux imbibés d'eau ont été prélevés, toujours dans ces puits, et soumis à des spécialistes afin d'effectuer des analyses carpologiques (étude des graines et des fruits) et dendrologiques (étude et identification des bois). L'un des deux puits a livré plus de 650 échantillons de bois. Certains fragments y sont tombés ou y ont été jetés à l'état naturel, branches, brindilles et feuilles ; d'autres étaient travaillés, pièces - ou déchets - de menuiserie, de construction ou d'outils. Les espèces végétales identifiées sont variées, on trouve principalement du chêne, mais aussi de l'érable, de l'aulne, du buis,

du charme, du noisetier, du hêtre, du frêne, du merisier, du saule, du sureau et de l'orme. L'ensemble des sédiments contenus dans les puits a fait l'objet d'un tamisage systématique, ce qui a permis de récupérer des graines, des coquilles et des noyaux. Beaucoup d'espèces retrouvées correspondent à des plantes introduites en Gaule durant l'antiquité. C'est le cas du noyer, du pin parasol, du prunier et du pêcher. D'autres espèces, comme le noisetier, l'épicéa, le hêtre, le chêne, le merisier ou le prunellier étaient présentes de manière endémique sur le territoire sénon. Leur présence sur le site met en évidence l'exploitation d'un milieu forestier proche.

## ... À LA RESTITUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs graines et noyaux présentent des traces de dents de rongeurs, dont certaines peuvent être attribuées à des écureuils. En plus des noyaux de prunes et de pêches, des ossements de lérot ont été recueillis. Le régime alimentaire de ce petit rongeur comprend des fruits et l'une de ses niches écologiques est le verger. Des restes de chouette, l'un de ses principaux prédateurs, ont été également identifiés. Parmi les ossements d'animaux, plusieurs espèces devenues rares, voire inexistantes dans nos contrées actuellement, ont été repérées. Il y avait notamment les restes d'un grand rapace, très probablement un pygargue à queue blanche. La vallée de l'Yonne, avec ses milieux forestiers et aquatiques est un environnement naturel

idéal pour cet aigle de grande taille, dont l'envergure peut atteindre plus de 2 mètres. Plusieurs dépouilles de chien ont également été jetées dans les puits. Un de ces canidés est toutefois remarquable en raison de sa grande taille et du développement particulièrement marqué de l'un des os de son crâne par rapport à son jeune âge. Ces restes, sur lesquels on remarque par ailleurs des marques de dépeçage, pourraient appartenir à un loup. La juxtaposition de ces découvertes permet de reconstituer, autour de l'agglomération et plus particulièrement de ce quartier artisanal, un environnement assez boisé, avec des forêts exploitées et peuplées d'animaux sauvages. La cueillette de fruits sauvages à l'orée des bois et la présence de vergers à proximité ont ainsi été mises en évidence.

1. Graines et noyaux provenant de l'un des puits.
2. Pêcher actuel.
3. Pignons de pin provenant de l'un des puits.
4. Aigle pygargue.
5. Loup.
6. Écureuil.
7. Coquilles de noix et noyaux provenant de l'un des puits.

1. Branches, brindilles et feuilles retrouvées dans l'un des puits.

2. Aulne actuel.

3. Pièce de menuiserie provenant de l'un des puits (bois).

4. Érable actuel.

5. Fruits du sureau actuel.

6. Fruits de l'aulne glutineux actuel.

7. Cône d'épicéa provenant de l'un des puits.

7



## VAISSELLE MÉTALLIQUE EN VRAC

Les deux puits ont livré, à environ 7 mètres de profondeur, un niveau de remplissage constitué principalement de fragments et d'objets en alliages cuivreux : bassin, plat, louche, seaux, situle, chaudron, etc. Certains récipients sont complets, d'autres déchirés, découpés ou percés. Leur immersion en milieu humide les a partiellement préservés de l'oxydation. L'aspect hétérogène de l'ensemble, la présence exclusive d'objets en alliages cuivreux et le niveau de détérioration de plusieurs d'entre eux incitent à penser qu'ils étaient destinés au recyclage. La vaisselle métallique, considérée comme luxueuse, est généralement associée à la table des riches propriétaires ruraux, à celle des élites urbaines, ou aux sanctuaires. Cependant

elle n'est pas rare. Ce type de découverte est même assez fréquent dans la partie nord-est de la Gaule. La vaisselle usagée pouvait être récupérée *via* un circuit de recyclage tandis que, pour les récipients en parfait état, la question demeure : s'agissait-il d'une mise au rebut d'objets en raison d'une mode dépassée ? De pièces provenant d'un butin de pillage ou rachetées pour le poids du métal ? Il est difficile de répondre, d'autant que ce qui nous est parvenu n'est peut-être qu'une infime partie de ce qui se trouvait dans les puits, lesquels auraient pu servir de cachette où l'artisan aurait puisé selon ses besoins. La découverte de quelques scories caractéristiques des ateliers de fonte d'alliages cuivreux suggère que cette activité se développait à proximité.



Cheval et cavalière ont fait l'objet du plus grand soin. La déesse, vêtue d'une longue tunique plissée, les cheveux rejetés en arrière, présente un visage jeune aux traits fins. Les yeux étaient rapportés, faits en pâte de verre bicolore (comme ceux du cheval). Sa monture est bridée, le mors bien en place dans la bouche entrouverte, les longs poils de la crinière largement déployés. Un tapis de selle est visible sur son flanc droit.

## EPONA LA DÉESSE

Outre les éléments déjà mentionnés, une statue reposait au fond de l'un des puits ; c'est d'ailleurs grâce à ce milieu spécifique que l'on doit son relatif bon état de conservation. Il s'agit de la déesse Epona, assise en amazone sur un cheval dirigé vers la droite selon un schéma très fréquent en Gaule. Elle devait guider sa monture d'une main et présenter de l'autre une patère, coupe à boire évasée et peu profonde, signe des bienfaits qu'elle dispensait. L'âme en bois - noyau - de la statue est recouverte d'une chape de tôle de bronze martelée. Epona, - *Epo*, mot d'origine celtique de même racine que le grec *hippos* -, fut des plus populaires et son culte, intimement lié à la gent équine, a été largement diffusé. C'est la seule divinité gauloise à avoir été vénérée à Rome dans les écuries où on déposait,



auprès de son image, selon un auteur latin, des roses fraîches ; les cavaliers de la garde impériale la plaçaient au même rang que certaines divinités romaines pour demander sa protection. En Bourgogne, surtout sur le territoire des Eduens, on connaît de très nombreux reliefs en pierre qui la figurent sur sa monture. La déesse, familière dans les fermes et les *villae*, présidait à l'élevage comme en témoignent des représentations où un poulain tête le lait d'une jument ou reçoit sa nourriture du contenu de la patère que lui tend la déesse. Elle veillait aussi au bon déroulement du voyage, son effigie étant parfois placée au carrefour des voies. Enfin elle fut l'objet d'un culte plus solennel : une inscription trouvée à Entrains-sur-Nohain (Nièvre) fait mention d'un édifice avec décors élevé spécialement pour elle.



- 1. Des seaux, des chaudrons et des plats (alliage cuivreux).
- 2. Détail du plat ovale creux avec marli horizontal : décors gravés de motifs géométriques classiques, palmettes, canthares, vagues et rosaces, et de plusieurs représentations simplifiées ou stylisées d'animaux marins, poissons, dauphins, et terrestres, paons. Le motif central est un poisson.
- 3. Des réparations sont visibles sur un chaudron et un bassin ; il s'agit de petites plaques rivetées.

- 1. Statue d'Epona de face et de dos.
- 2. Déesse Epona d'Allerey (21), coll. musée archéologique de Dijon, cl. F. Perrodin.
- 3. Détail de la tête d'Epona.

Le Ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux directions régionales des affaires culturelles (services régionaux de l'archéologie).

### LE BUREAU D'ÉTUDES ÉVEHA

Depuis 2007, l'agrément des Ministères de la Culture et de la Recherche permet au bureau d'études Éveha de réaliser des fouilles archéologiques préventives sur l'ensemble du territoire national. Éveha est spécialisé dans les recherches archéologiques pour les périodes protohistorique, antique, médiévale et moderne. Son activité s'étend également à la sauvegarde, à la valorisation et à la promotion du patrimoine historique. Éveha prend part activement aux problématiques actuelles de l'archéologie par sa participation à des unités de recherche institutionnelles et son implication dans des projets collectifs de recherche. Ses membres interviennent dans le cadre de colloques nationaux et publient régulièrement le résultat de leurs travaux dans des revues ou des ouvrages scientifiques. À travers son activité de terrain et ses recherches, Éveha contribue à l'amélioration de la connaissance de l'histoire des sociétés anciennes.

#### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Siège social**  
**Direction administrative**  
**Éveha Sud-Ouest**  
24, avenue des Bénédictins  
87000 Limoges  
Tél./ Fax : 05 55 10 98 72  
mail : bureau@eveha.fr  
mail : agence-limoges@eveha.fr

**Éveha Centre**  
56 bis, rue du Rempart  
37000 Tours  
mail : agence-tours@eveha.fr

**Éveha Grand-Est**  
4-6, rue des Gayettes  
10000 Troyes  
Tél./ Fax : 09 54 36 32 97  
mail : agence-troyes@eveha.fr

**Éveha Nord-Ouest**  
55, bd. de la tour d'Auvergne  
35000 Rennes  
mail : agence-rennes@eveha.fr

**Éveha Ouest-Atlantique**  
5, rue du Général Sarraill  
86000 Poitiers  
mail : agence-poitiers@eveha.fr

**Éveha Paris Île-de-France**  
Parc des Six Routes  
Bâtiment B  
51, avenue du Général Leclerc  
93120 La Courneuve  
mail : agence-paris@eveha.fr

**Maître d'Ouvrage :**  
Éveha

**ARCHÉOLOGIE**  
**EN BOURGOGNE**  
Publication de la DRAC Bourgogne -  
Service régional de l'archéologie  
39 - 41 rue Vannerie 21000 Dijon  
tél. : 03 80 68 50 50

**Conduite de l'opération :**  
Cyril Driard / Éveha

**Textes :**  
Cyril Driard  
Simone Deyts

**Crédit photographique:**  
David Ducrot  
Cyril Driard  
Damien Gazagne / Éveha  
Joseph Joseph Kovaick / Éveha  
Benjamin Leroy / Éveha  
Anne-Marie Lotton / Éveha  
Laetitia Noël / Éveha  
Isabelle Pignot / Éveha  
Aurélien Sartou / Éveha  
Bruno Zélie / Éveha  
Thierry Clarte / Balloïde-photo  
Agnès Rousseau-Deslandes /  
SRA - DRAC Bourgogne  
Jeantosti, Ray eye, M. Röhl, Surub,  
Volker. *G in Wikipedia*

**Plans et relevés:**  
Cyril Driard  
Emilie Duclos / Éveha  
Dessin p. 5  
Céline Henry d'après Cyril Driard

**Topographie:**  
Emilie Duclos

**Dessin de mobilier en métal:**  
Cyril Driard

**Dessin de mobilier céramique:**  
Céline Mauduit / Éveha

**Directeur de collection:**  
Agnès Rousseau-Deslandes

**Maquette:**  
Laurent Jacquy

**Graphisme:**  
Céline Henry

**Impression:**  
Filigrane-Nitry

ISSN : 1771 - 6640  
Dijon, 2010

